

Octobre 2025

Cette lettre de veille signale des publications récentes traitant de l'évolution des mondes agricoles, comportements alimentaires, ruralités et territoires, modes de vie, réseaux sociaux, opinions et représentations, actions collectives, etc. Les textes sont aussi à retrouver sur le blog de veille du CEP <https://www.veillecep.fr>.

Florent Bidaud, Chargé de mission Veille sociale, Bureau de la veille

Assurance récolte et gestion du risque agricole en Inde

Lancé en 2016, le programme d'assurance récolte indien (PMFBY) est devenu un pilier de la politique agricole du pays. Géré par une vingtaine d'entreprises publiques et privées sous supervision de l'État, il a couvert, entre 2016 et 2024, plus de 560 millions de producteurs au total. Un article de T. Matthan (London School of Economics), publié en août 2025 dans *Environment and Planning A: Economy and Space*, en étudie le fonctionnement.

Le PMFBY prolonge une politique héritée de la « révolution verte », fondée sur le développement du crédit en agriculture et la subvention des intrants. Il vise à garantir un revenu minimum en cas de mauvaise récolte et à sécuriser le remboursement des prêts agricoles. S'assurer est obligatoire pour les agriculteurs ayant contracté un crédit, la prime étant souvent prélevée directement par la banque au moment de l'octroi du prêt. En Inde [comme en France](#), le déploiement de ce type d'outil repose sur une forte participation publique, les cotisations étant largement subventionnées, pour un montant annuel supérieur au milliard d'euros.

Dans le système indien d'assurance indiciaire, les indemnités ne sont pas déterminées à partir d'une expertise des pertes de chaque exploitant. Elles sont calculées sur la base d'un rendement moyen observé dans une zone, l'« unité d'assurance », souvent calquée sur les limites villageoises. Si la récolte moyenne est inférieure au rendement de référence, une compensation proportionnelle à la surface cultivée est déclenchée pour tous les assurés. En cas d'indemnisations répétées, le rendement de référence est ajusté à la baisse, ce qui réduit l'intérêt de souscrire l'assurance. L'auteure décrit des « expériences de coupe » où les agriculteurs observent la pesée de la récolte sur une parcelle tirée au sort, en présence d'agents d'assurance, de représentants de l'administration et d'élus (photo).

Échantillonnage sur une parcelle de pois chiche lors d'une « expérience de coupe »



Source : *Environment and Planning A: Economy and Space* - T. Matthan.

Ces mesures, censées garantir la transparence, suscitent souvent des désaccords sur la sélection des parcelles. Les agriculteurs doutent de l'équité des évaluations et se montrent méfiants. Parfois, ils tentent d'influencer ou d'intimider les estimateurs. La lenteur des paiements nourrit les critiques envers les compagnies d'assurance et l'administration. Les producteurs protestent devant les banques, sollicitent des élus pour appuyer leurs demandes ou contestent les montants versés. Le programme a permis d'étendre la couverture du risque agricole, sans pour autant instaurer une relation de confiance durable entre producteurs, assureurs et administration.

Source : *Environment and Planning A: Economy and Space* <https://doi.org/10.1177/0308518X251365247>

Les saisonniers marocains, travailleurs essentiels pour la clémentine de Corse

Dans la plaine orientale de Corse, autour d'Aléria, la récolte des clémentines labellisées repose depuis les années 1950 sur une main-d'œuvre marocaine fidélisée. Paru en octobre 2025 dans *Espaces et sociétés*, un article de B. Mésini (CNRS) et J. Milazzo (Aix-Marseille université) montre comment une filière emblématique s'est construite sur une dépendance durable à des travailleurs étrangers qualifiés et encadrés. Le recrutement s'ancre dans une histoire partagée, puisque des familles corses installées au Maroc, durant la période coloniale, ont fait venir leurs anciens ouvriers à leur retour sur l'île. Près de 1 200 saisonniers marocains sont aujourd'hui employés chaque année, représentant jusqu'à 90 % de la main-d'œuvre, au moment de la récolte. Recherchés pour leur technicité – une taille mal faite pouvant compromettre la récolte suivante – ils sont considérés comme très fiables et plus compétents pour ce type de tâches que les Polonais. Face à un déficit structurel de main-d'œuvre locale, les autorités ont instauré des dérogations successives au droit commun : contrats spécifiques dans les années 1980, autorisations temporaires de séjour, puis recrutement nominatif à partir de 2007 pour éviter les « non-retours ». En 2020, un pont aérien avait même permis d'acheminer près de 900 travailleurs depuis Casablanca, malgré la fermeture des frontières.

Source : *Espaces et sociétés* <https://doi.org/10.3917/esp.195.0121>

Chine : cuisines fantômes, plateformes de livraison et délégations des contrôles sanitaires

Dans un article paru en septembre 2025 dans *Études rurales*, K. Huang (université Paris-Cité) examine l'essor des plateformes de livraison de repas en Chine. Des établissements sans salle ni contact avec le client, appelés *youling chufang* (cuisines fantômes), se multiplient dans les grandes villes et échappent en partie aux contrôles. Beaucoup sont installés dans des locaux exigus ou insalubres, transformés en ateliers de préparation. Légalement tenues de vérifier les licences, les plateformes ont confié cette tâche à des prestataires privés qui privilégient la conformité administrative aux inspections sur place. Cette délégation crée une « zone grise » où les responsabilités se chevauchent entre régulateurs publics et acteurs privés. Les administrations locales chargées de réaliser les contrôles sanitaires ont du mal à suivre le rythme d'expansion du secteur. Faute d'effectifs suffisants, certaines recrutent désormais des livreurs comme « superviseurs » chargés de signaler les manquements, parfois contre rémunération. Cette implication de travailleurs précaires dans le contrôle sanitaire soulève des questions éthiques.

Source : *Études rurales* <https://doi.org/10.4000/14o1e>

L'agriculteur en difficulté, symbole du travail contemporain

Dans un article paru en octobre 2025 dans *Études de la littérature française des XX^e et XXI^e siècles*, F. Gris (Sorbonne université) étudie un courant esthétique qui traverse la littérature, le cinéma de fiction et le cinéma documentaire récents. De *Sérotonine* de M. Houellebecq à *Petit paysan* de H. Charuel, en passant par *Sans adieu* de C. Agou, de nombreux artistes dépeignent des agriculteurs pris dans un engrenage de dettes, de normes et d'isolement. Ce corpus, où la question du suicide est omniprésente, décrit la modernisation agricole comme un « plan social invisible », poussant les plus petites exploitations à disparaître. Il replace la condition paysanne au cœur d'une réflexion sur la dignité des individus face au travail. Ces récits suggèrent un tri implicite entre les fermes capables de s'adapter aux exigences du marché, et celles contraintes de cesser leur activité, emportant avec elles une part du monde rural.

Source : *ELFe XX - XXI* <https://doi.org/10.4000/14vfu>

VoxAgri, un baromètre du moral des agriculteurs

Lancé par F. Purseigle et P.-H. Bono, le baromètre VoxAgri du CEVIPOF et d'Agro Toulouse s'appuie sur une enquête d'opinion menée auprès de 1 082 exploitants entre avril et juin 2025. Construit sur une base déclarative, il mesure le ressenti des agriculteurs face à leur situation et à l'action publique. Près de 60 % jugent que leur situation financière se dégrade et seuls 13 % anticipent une amélioration. Un agriculteur sur cinq se dit « désespéré ». L'accord UE-Mercosur est rejeté par près de 80 % des répondants et un sur deux estime que le changement climatique affecte déjà son activité. Ces résultats témoignent d'une inquiétude persistante et d'une « crise de confiance » envers les institutions publiques et syndicales.

Source : Sciences Po – CEVIPOF <https://urls.fr/D1buUR>